



Cacao ivoirien

Comprendre l'écart de prix avec les pays voisins, et le combler durablement

Par **Loukman KONATE** · Président de l'IARS

Le 1^{er} septembre 2026, la Côte d'Ivoire fixe à 1.200 FCFA/kg le prix du cacao bord champ contre 2.800 FCFA un an plus tôt. Mais cet écart n'est ni un accident ni une fatalité, car il découle de choix d'organisation que l'on peut comprendre, expliquer et corriger.

DANS CETTE NOTE

- Résumé
- 1 Un géant mondial, bâti sur des millions de petites exploitations
- 2 Comment le prix est fixé : la mécanique ivoirienne
- 3 La campagne principale 2025-2026 : l'année où la mécanique s'est enrayée
- 4 Pourquoi le Ghana, le Togo ou le Cameroun paient plus
- 5 Normes et traçabilité : ce que le marché exige et ce que cela coûte
- 6 Quid du cacaoculteur dans le dispositif ?
- 7 Les pistes de solutions pour s'aligner durablement
- Conclusion et annexes

RÉSUMÉ

Le 1^{er} septembre, la Côte d'Ivoire fixe à 1.200 FCFA/kg le prix du cacao bord champ contre 2 800 FCFA un an plus tôt. Le même jour, le Système National de Traçabilité (SNT) entre en vigueur pour s'aligner sur les réglementations internationales. Cette analyse démontre que le système de fixation des prix vient de la vente anticipée sur l'ICE LCCc2. À la date de vente, le Conseil Café Cacao (CCC) avait anticipé une baisse des cours. Mais hélas ! Car le marché est allé à contre-courant des anticipations du CCC. Donc le prix de la grande campagne 2026/2027 a été fixé en fonction des cours lors des ventes anticipées de mars à juin 2026 et non sur les cours à l'ouverture de la campagne comme cela se fait dans les autres pays comme au Ghana, Cameroun, Nigeria ou Togo dont les producteurs bénéficient d'un prix plus élevé. Mais cet écart n'est ni un accident ni une fatalité, car il découle de choix d'organisation que l'on peut comprendre, expliquer et corriger. L'étude met en exergue quatre facteurs pour expliquer la différence de prix, qui dépendent du moment où l'on vend, de la part reversée aux planteurs, du type de marché et des prélèvements et du coût de la filière. Pour éviter que ce scénario ne se reproduise, plusieurs recommandations ont été faites, comme l'usage de produits financiers telles que des options lors des ventes anticipées pour se couvrir contre la volatilité du marché et l'effectivité de l'initiative cacao Côte d'Ivoire-Ghana ou de la *Cocoa Value Addition Alliance*.

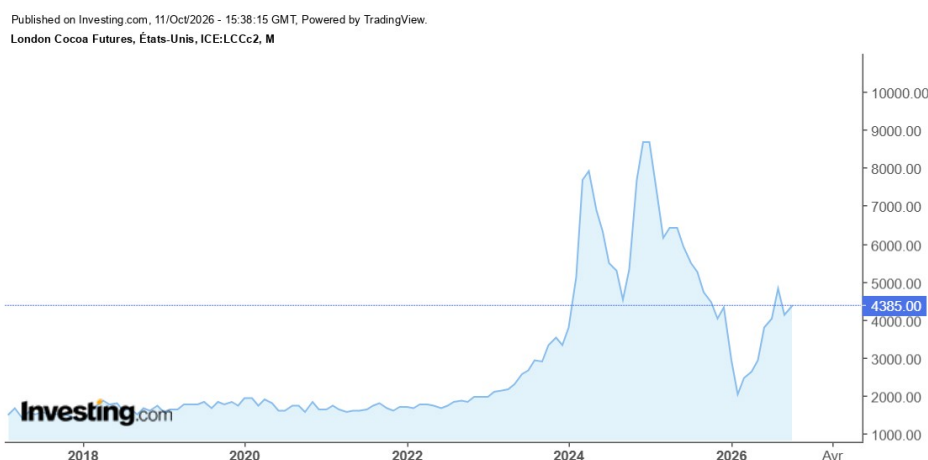
1. UN GÉANT MONDIAL, BÂTI SUR DES MILLIONS DE PETITES EXPLOITATIONS

Quand vous croquez dans une tablette de chocolat, il y a de fortes chances que ses fèves viennent d’Afrique de l’Ouest. La Côte d’Ivoire fournit à elle seule environ 40 % du cacao mondial ; avec le Ghana, on approche 60 %. Aussi, la filière cacao constitue l’un des piliers majeurs de l’économie ivoirienne avec une contribution de 11,5 % dans le PIB en 2025. Dans le même temps, elle employait directement ou indirectement plus de 5 millions de personnes. Le cacao reste la principale source de recettes d’exportation du pays en contribuant à plus de 40 % de celles-ci¹. En 2024, il représentait environ 35 % des exportations ivoiriennes, les seules fèves brutes ayant généré 4 milliards de dollars². Derrière ces chiffres, il n’y a pas véritablement de grandes plantations industrielles, mais plus d’un million de planteurs recensés, cultivant plus de 3 millions d’hectares. Dans ce cas, qu’en est-il de la chaîne logistique ?

La chaîne est longue et débute par le planteur qui récolte et sèche les fèves, ensuite un pisteur ou une coopérative les collecte, puis un exportateur les expédie, avec des négociants et des broyeurs qui les transforment en beurre et en poudre, enfin les chocolatiers qui fabriquent les produits finis et en aval de la chaîne les distributeurs qui les vendent. À chaque étape, quelqu’un prélève sa marge. Au bout du compte, les pays producteurs ne captent qu’une petite fraction de la valeur avec des planteurs qui ne perçoivent qu’environ 6 % des quelque 100 milliards de dollars que pèse le marché mondial du cacao et du chocolat. Cette chaîne de valeur donne tout son sens aux conclusions de l’étude de la Banque mondiale en 2019, qui est que : « plus de la moitié des cacaoculteurs ivoiriens vivent sous le seuil de pauvreté, avec moins de 1,20 dollar par jour³ ».

À cette fragilité structurelle s’ajoute une volatilité extrême. Le cours sur les marchés mondiaux à savoir les prix du cacao à la bourse de Londres ICE⁴ (LCCc2)⁵ est passé d’environ 13.000 dollars la tonne fin 2024 à un peu plus de 3.000 dollars (2.100 livres sterling) en février-mars 2026, avant de rebondir vers 5.500 dollars (3.800 livres sterling) fin septembre, porté par des craintes sur la prochaine récolte⁶.

Figure 1 : Évolution des prix du cacao ICE LCCc2 sur 10 ans jusqu’au 9 octobre 2026



Source : investing.com

Un planteur qui doit nourrir sa famille, payer l’école et entretenir sa plantation ne peut pas planifier dans de telles conditions si un prix garanti connecté aux fluctuations du marché international n’existait pas. C’est

¹ Agence Ecofin : Cacao : comment la Côte d’Ivoire adapte son modèle face aux mutations du marché mondial — <https://www.agenceecofin.com/actualites-agro/1308-140890-cacao-comment-la-cote-d-ivoire-adapte-son-modele-face-aux-mutations-du-marche-mondial>

² Futura Sciences : Campagne cacao 2026-2027 : la Côte d’Ivoire veut transformer davantage de fèves sur son territoire — <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/agriculture-campagne-cacao-2026-2027-cote-ivoire-veut-transformer-davantage-feves-son-territoire-137942/>

³ Le Monde : « La chute du cours du cacao a un lien direct avec la pauvreté qui sévit en Afrique de l’Ouest » — https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/01/la-chute-du-cours-du-cacao-a-un-lien-direct-avec-la-pauvrete-qui-sevit-en-afrique-de-l-ouest_6017689_3212.html

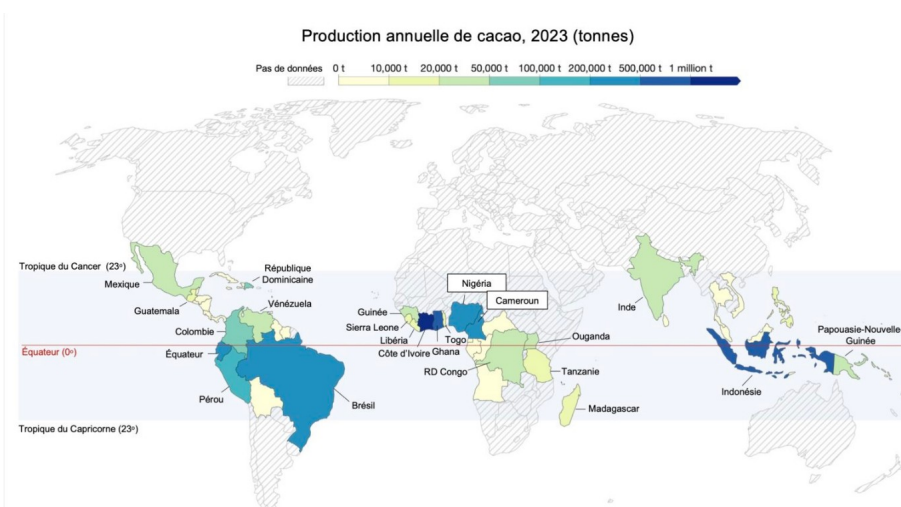
⁴ Intercontinental Exchange

⁵ « Le symbole LCCc2 correspond au contrat à terme de deuxième échéance (généralement le contrat suivant le mois en cours) sur le cacao de Londres, négocié sur la bourse de l’Intercontinental Exchange (ICE Europe). Exprimé en livres sterling (£ ou GBP) par tonne métrique, il sert de référence mondiale pour le commerce physique du cacao, en particulier pour les fèves en provenance d’Afrique de l’Ouest ». Boursorama

⁶ La Côte d’Ivoire va maintenir le prix bord champ réduit du cacao pour 2026/27, selon des sources (Reuters) — <https://news.abidjan.net/articles/749052/>

précisément pour cela que des systèmes de stabilisation existent. Le problème est de savoir comment ils fonctionnent, et à qui ils profitent.

Figure 2 : Production annuelle de cacao en 2023



Data source : Food and Agriculture Organization of the United Nations

Figure 2. Répartition de la production mondiale de cacao. « Les principales zones de production du cacao se trouvent toutes autour de la ligne équatoriale, entre les latitudes 20° nord et 20° sud, ce que l'on appelle la « ceinture cacaoyère » (*cocoa belt*). Notez que seuls les plus grands pays producteurs (> 10.000 tonnes par année) sont indiqués sur la figure. Globalement, l'Afrique (3,1 millions de tonnes, 68 % de la production totale) est de loin la principale source de cacao, loin devant l'Amérique latine (0,93 million de tonnes, 17 %) et l'Asie (0,69 million de tonnes, 12 %). » Tiré de Our World in Data.

2. COMMENT LE PRIX EST FIXÉ : LA MÉCANIQUE IVOIRIENNE

La libéralisation des années 2000 s'est accompagnée de la disparition de la « caisse de stabilisation ». Les prix n'étant plus garantis comme cela fut le cas dans les années 70 et 80, les planteurs ont été exposés à la volatilité des marchés. Cette décision exposait directement les planteurs aux cours bruts, la Côte d'Ivoire a rétabli une régulation par l'ordonnance N°2011-481 du 28 décembre 2011. À son article 18, elle a créé l'organe unique chargé de réguler la filière, de contrôler la qualité, d'agréer les opérateurs, de prévoir les récoltes et de fixer le prix payé aux producteurs dénommé le Conseil du Café-Cacao (CCC). Son conseil d'administration est paritaire entre l'État et l'interprofession⁷.

Le principe se résume ainsi : l'État vend à l'avance l'essentiel de la récolte, puis garantit au planteur un prix connu dès l'ouverture de la campagne. En pratique :

1. **La prévision de récolte** : le CCC estime la production à venir (comptage des cabosses, pluviométrie, état des vergers) et prépare la campagne.
2. **Les ventes anticipées** : des droits d'exportation sont vendus aux enchères des mois avant la récolte, à des exportateurs et broyeurs, chaque contrat étant couvert par une garantie bancaire. D'après des sources gouvernementales citées par Reuters, le CCC doit vendre ainsi environ 80 % de la récolte prévue.
3. **Le prix garanti** : il doit représenter au moins 60 % du prix de vente de référence (CAF), et ne pas descendre sous 50 % si le marché chute. Il est annoncé à l'ouverture de la campagne, souvent lors des Journées nationales du cacao, et reste valable toute la période⁸.
4. **Deux campagnes par an** : la principale, du 1^{er} septembre au 28 février, et l'intermédiaire, du 1^{er} mars au 31 août.

Ce système a de réelles vertus car il permet d'avoir un prix unique sur tout le territoire, de la visibilité pour les planteurs, des recettes d'exportation sécurisées pour l'État. Mais il a une faiblesse que 2026 a mise à nu : le prix garanti est enfermé dans les prix auxquels le CCC a vendu à l'avance. Si l'on a vendu bas, le planteur est payé

⁷Ordonnance n° 2011-481 du 28 décembre 2011 fixant les règles relatives à la Commercialisation du Café et du Cacao et à la Régulation de la Filière Café-Cacao — https://www.sgg.gouv.ci/photo_doc/13432188312011-481%20Cafe%20Cacao.pdf

⁸APANEWS : Cacao ivoirien : les raisons du prix de 1200 FCFA/Kg — <https://fr.apanews.net/cote-divoire/cacao-ivoirien-les-raisons-du-prix-de-1200-fcfa-kg/>

bas toute la campagne, même si le marché remonte ensuite. Et si le prix garanti est supérieur à ce que les acheteurs acceptent de payer, la marchandise reste invendue comme ce fut le cas précédemment avec un prix à 2.800 FCFA/kg auquel les acheteurs n'ont pas adhéré. Mais quid du Ghana ?

Focus sur le Ghana : une logique voisine, une loi plus protectrice

Au Ghana, le Ghana Cocoa Board (COCOBOD) fixe aussi le prix payé aux planteurs. Mais la nouvelle loi de 2026 dénommée « *Ghana Cocoa Board Act, 2026 (Act 1182)* » garantit aux planteurs au moins 70 % de la valeur FOB (le prix du cacao chargé sur le navire), prévoit un ajustement automatique du prix en fonction des cours, du taux de change et d'autres facteurs, et interdit à COCOBOD de mener des activités budgétaires parallèles. Le prix de la nouvelle campagne, 42.400 cedis la tonne, représente 71,18 % du prix FOB réalisé.

Le véritable but du Act 1182 est de renforcer la gouvernance et de garantir à long terme la soutenabilité de l'industrie cacaoyère ghanéenne, de protéger les producteurs de cacao et les petits agriculteurs contre l'exploitation minière illégale à petite échelle et de mettre en place un nouveau programme de financement d'une valeur de 1,4 milliard de dollars soit 16,3 milliards de cedis pour soutenir le marché local via l'achat des récoltes⁹. Cette règle de partage explicite et publique est une différence majeure avec la Côte d'Ivoire.

3. LA CAMPAGNE PRINCIPALE 2025-2026 : L'ANNÉE OÙ LA MÉCANIQUE IVOIRIENNE S'EST ENRAYÉE

Il est impératif dans notre analyse de faire la chronologie qui a conduit à l'enrayement de la mécanique ivoirienne :

- **1^{er} octobre 2025** : prix record de 2.800 FCFA/kg annoncé pour la campagne principale, dans un marché mondial encore élevé.
- **Fin 2025-début 2026** : les cours mondiaux s'effondrent. Les acheteurs rechignent à payer des fèves au prix officiel, supérieur au marché. Des stocks s'accumulent chez les coopératives, dans les entrepôts et près des ports avec une longue file d'attente au port chez certains acheteurs comme Cargill.
- **Janvier 2026** : l'État lance un rachat exceptionnel de 100.000 tonnes de cacao invendu de décembre 2025, avec 280 milliards de FCFA mobilisés ; le programme a été clos le 5 août.
- **4 mars 2026** : prix ramené à 1.200 FCFA/kg pour la campagne intermédiaire¹⁰ soit une réduction de 57 % du prix de la campagne principale 2025/2026 qui était de 2.800 FCFA/kg.
- **1^{er} septembre 2026** : le prix de 1.200 FCFA est reconduit pour la campagne principale. Ce prix n'est pas anodin, car il représente 60 % des cours du marché au moment des ventes anticipées par le CCC entre mars et juin compte tenu de la volatilité des cours sur les marchés mondiaux. En effet, durant cette période le CCC a conclu plus de 1,1 million de tonnes de contrats à bas prix pendant le creux du marché à un cours moyen d'environ 1.940 FCFA/kg¹¹. D'habitude, il réalise cette opération sur neuf mois, mais par peur de la forte volatilité du marché, il l'a fait en seulement quatre mois car les cours avaient chuté de 70 %.
- **16 septembre 2026** : le syndicat SYNAP-CI lance une grève illimitée et réclame notamment un meilleur prix et un changement de direction du CCC ; d'autres planteurs du Haut-Sassandra s'en désolidarisent le 25 septembre¹².
- **25 septembre** : le Ghana ouvre sa campagne à environ 2.100 FCFA/kg.

Le paradoxe dans cette situation est que le marché a évolué dans le sens contraire des craintes ou prévisions du CCC, avec des cours mondiaux qui ont plus que doublé depuis mars (voir figure 3). Le planteur ivoirien a donc subi la baisse, sans bénéficier de la remontée, parce que les contrats avaient déjà été signés au plus bas.

⁹Ghana News Agency : Ghana opens 2026/2027 Cocoa Season with producer price of Ghc 42,400 per tonne — <https://gna.org.gh/2026/09/ghana-opens-2026-27-cocoa-season-with-producer-price-of-ghc-42400-per-tonne/>

¹⁰European Supermarket Magazine : Ivory Coast Maintains Farmgate Price Paid To Cocoa Farmers — <https://www.esmmagazine.com/supply-chain/ivory-coast-maintains-farmgate-price-paid-to-cocoa-farmers-320547>

¹¹Abidjan.net : La Côte d'Ivoire va maintenir le prix bord champ réduit du cacao pour 2026/27, selon des sources (Reuters) — <https://news.abidjan.net/articles/749052/>

¹²Côte d'Ivoire-AIP/ Café-cacao : des producteurs et coopératives du Haut-Sassandra se désolidarisent de l'appel à la grève du SYNAP-CI — <https://www.aip.ci/>

Figure 3 : Évolution journalière des prix du cacao ICE LCCc2 de janvier au 9 octobre 2026

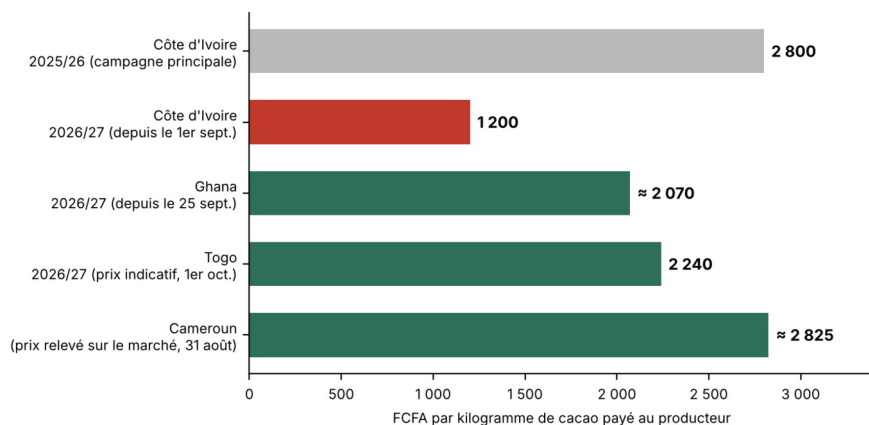
Published on Investing.com, 11/Oct/2026 - 17:31:19 GMT, Powered by TradingView.
London Cocoa Futures, United States, ICE:LCCc2, D



Source : investing.com

4. POURQUOI LE GHANA, LE TOGO OU LE CAMEROUN PAIENT PLUS

Figure 4 : Prix bord champ par pays



Sources en annexe B : prix payés aux producteurs, FCFA/kg. Ghana converti au taux d'environ 11,6 cedis pour 1 dollar et 566 FCFA pour 1 dollar ; Cameroun : prix constaté et non fixé par l'État.

Tableau 1 : Récapitulatif des prix de la campagne principale cacaoyère 2026/2027 par pays

Pays	Système de prix	Prix producteur 2026/27	FCFA/kg	Part du prix de vente / remarque
Côte d'Ivoire	Prix fixé par l'État pour la campagne, ventes anticipées	1.200 FCFA/kg (depuis le 1 ^{er} septembre)	1.200	Environ 62 % du prix moyen des contrats (1.940 FCFA/kg) ; règle : au moins 60 % du prix CAF de référence
Ghana	Prix fixé par COCOBOD, révisable ; loi 2026 ou Act 1182. Au moins 70 % du FOB	42.400 GH¢/tonne (depuis le 25 sept.)	Environ 2.100	71,18 % du FOB réalisé
Togo	Prix indicatif publié par le comité de la filière, qui suit les cours	2.240 FCFA/kg (1 ^{er} octobre)	2.240	Petit volume : exportations en baisse de 64 % en 2025/26
Cameroun	Marché libéralisé ; prix CAF de référence publié	2.750 à 2.900 FCFA/kg relevés au 31 août 2026	Environ 2.800	Un prix plancher à 700 FCFA/kg en 2025/26 ; référence CAF à 3.654 FCFA/kg

Pays	Système de prix	Prix producteur 2026/27	FCFA/kg	Part du prix de vente / remarque
Nigeria	Marché entièrement libre, sans prix officiel	Prix de bourse : 6.733,5 NGN/kg le 7 août 2026	non converti en raison de la volatilité du marché et du taux de change	Un prix qui suit le marché mondial et le naira

L'écart entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, environ 70 % de plus côté ghanéen, tient à quatre raisons qui se cumulent que sont :

1. **Le moment où l'on vend** : La Côte d'Ivoire a vendu l'essentiel de sa récolte lors du creux de mars à juin alors que le Ghana garantit aux planteurs au moins 70 % de la valeur FOB (le prix du cacao chargé sur le navire) avec une possibilité de révision en fonction de l'évolution des cours du marché. C'est la cause principale d'explication du différentiel de prix entre les deux producteurs de premier plan mondial.
2. **La part reversée au planteur** : Il est crucial de noter qu'environ 62 % du prix moyen de vente en Côte d'Ivoire, contre 71 % de la valeur FOB au Ghana, avec un plancher de 70 % inscrit dans la loi 2026 (Act 1182)
3. **Le type de marché** : Au Togo, au Cameroun ou au Nigeria, il n'y a pas de ventes anticipées imposées : le prix payé aux planteurs suit celui du marché presque en temps réel. C'est un avantage quand les cours remontent, mais un risque quand ils chutent. L'exemple camerounais en donne une illustration du risque auquel les producteurs ont été confrontés. En effet, au Cameroun, les prix producteurs sont tombés jusqu'à 700 FCFA/kg en 2025/2026 et les revenus du cacao ont reculé de 59 %. Cette absence de mécanisme auto-stabilisateur ou de vente anticipée a fait perdre gros également.
4. **Les prélèvements et le coût de la filière** : Le prix au planteur est ce qui reste après le transport, les marges et les taxes. Leur niveau et leur transparence diffèrent d'un pays à l'autre : le Cameroun, par exemple, vient de réduire sa redevance d'exportation de 225 à 125 FCFA/kg soit une réduction de 100 FCFA/kg pour soutenir les prix via la signature d'un arrêté par ministre camerounais du commerce le 5 juin 2026¹³.

Un ordre de grandeur utile : en reconstituant les chiffres (voir annexe B), sur les quelque 1 540 dollars d'écart par tonne entre les deux pays, environ deux tiers s'expliquent par le prix de vente obtenu et environ un tiers par la part reversée au planteur. Il s'agit d'une estimation indicative, non d'une donnée officielle bien évidemment.

Cet écart a une conséquence concrète : une explosion de la contrebande. En effet, plusieurs flux de fèves traversent les frontières ivoiriennes pour aller vers le Ghana, le Liberia et la Guinée. Cependant, une ville concentre l'attention de l'ensemble des professionnels du secteur : il s'agit de la ville guinéenne de N'Zérékoré¹⁴ décrite comme une plaque tournante de cette contrebande compte tenu du différentiel des prix¹⁵. Cette activité de contrebande s'inverse automatiquement quand l'écart de prix s'inverse, ce sont maintenant les fèves ghanéennes qui viennent en Côte d'Ivoire et cela s'est vu en 2025 et début 2026. Une partie du cacao échappe ainsi à la fois à l'État, aux statistiques et à la traçabilité exigée par les acheteurs.

5. NORMES ET TRAÇABILITÉ : CE QUE LE MARCHÉ EXIGE ET CE QUE CELA COÛTE

Que demandent les chocolatiers ? De la régularité et de la sécurité

Pour un industriel, un bon cacao n'est pas seulement un cacao « cher ». C'est un cacao régulier. Il lui faut des fèves bien fermentées (c'est la fermentation qui développe les arômes de chocolat), bien séchées avec une humidité maîtrisée, de calibre homogène, sans moisissures, ni fèves ardoisées, ni insectes, ni corps étrangers. En outre, il lui faut aussi des garanties sanitaires : respect des limites européennes de cadmium¹⁶ qui se situent

¹³TCHADINFOS : Cameroun : les droits d'exportation du cacao réduits de près de 45 % — <https://tchadinfos.com/2026/06/10/cameroun-les-droits-dexportation-du-cacao-reduits-de-pres-de-45/>

¹⁴La ville de N'Zérékoré est la principale agglomération de la Guinée forestière. Elle est située à environ 80 kilomètres de Danané, en Côte d'Ivoire,

¹⁵FRATMAT.INFO : Cacao : N'Zérékoré, plaque tournante d'une contrebande qui inquiète la filière ivoirienne — <https://www.fratmat.info/article/2643647/economie/>

entre 0,1 et 0,8 mg/kg dans le chocolat selon sa teneur en cacao¹⁷. Il faut noter que, depuis son entrée en vigueur en 2019, le risque est plus faible en Afrique de l'Ouest qu'en Amérique latine, de même que pour les résidus de pesticides et de mycotoxines. Beaucoup d'acheteurs y ajoutent des certifications de durabilité, comme Fairtrade Max Havelaar¹⁸ ou Rainforest Alliance¹⁹.

Figure 5 : Représentation schématique des processus responsables de la présence de cadmium dans le chocolat

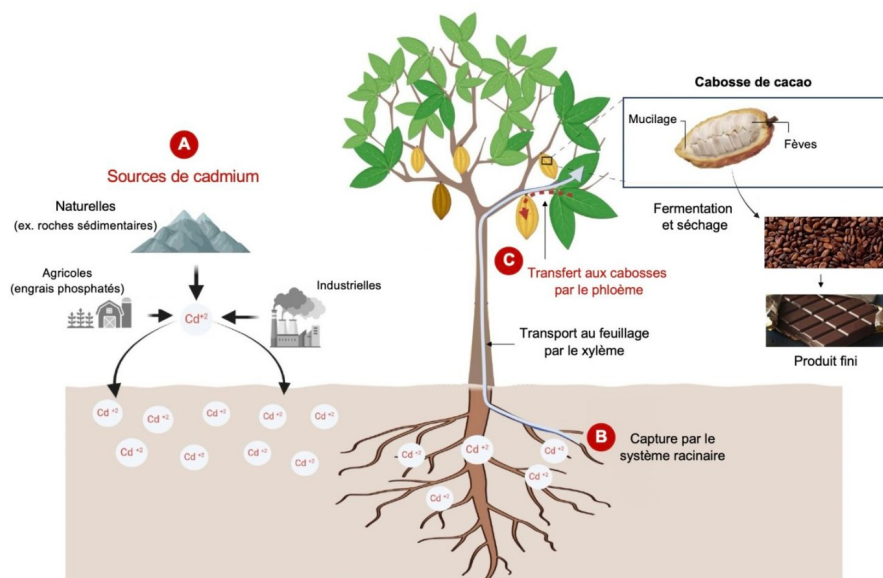


Figure 5. Représentation schématique des processus responsables de la présence de cadmium dans le chocolat. « A. La majeure partie du cadmium présent dans la croûte terrestre provient de source naturelle, par exemple de roches sédimentaires comme le calcaire et le schiste noir, qui libèrent le métal lors de leur décomposition. La pollution industrielle et les engrais phosphatés, qui sont produits à partir de roches sédimentaires, peuvent également contribuer à la présence de cadmium dans les sols des plantations de cacaoyers. B. Les formes assimilables de cadmium sont absorbées par les cellules racinaires du cacaoyer et transportées par le xylème jusqu'aux feuilles (trait bleu pâle). C. Le cadmium stocké dans les feuilles est par la suite remobilisé par le phloème et acheminé vers les cabosses (trait rouge) où il est incorporé dans les fèves à l'intérieur des cabosses. D. La majorité de ce cadmium se retrouve par la suite dans le produit fini suite aux différentes étapes de traitement des fèves récoltées (fermentation, séchage, broyage). » Adapté de [García Porras et coll. \(2025\)](#).

En 2026, les maladies du cacaoyer (pourriture brune des cabosses, favorisée par le temps nuageux et humide, et virus du swollen shoot) rendent cette régularité plus difficile à obtenir. Et dans un système à prix unique, un planteur qui soigne sa fermentation reçoit à peu près le même prix que celui qui ne le fait pas. De ce fait, l'incitation à la qualité est faible. Selon une annonce faite par le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, à l'issue du conseil des ministres, le 05 août 2026 à Abidjan, une équipe de chercheurs de l'Université Nangui Abrogoua (UNA) d'Abobo-Adjamé propose une nouvelle solution pour traiter de manière définitive et durable la maladie du Swollen Shoot du cacaoyer. Cette solution consisterait à utiliser un ensemble de Bio-solutions qui sont des solutions biologiques, à base de matières organiques naturelles agissant synergiquement pour le traitement et le contrôle de la maladie du Swollen Shoot. Il ne reste plus qu'à mettre en pratique cette solution à grande échelle avant toute chose.

Le règlement européen contre la déforestation (EUDR : EU Deforestation Regulation)

L'Union européenne (UE), principal débouché, impose que le cacao mis sur son marché ne provienne pas de terres déboisées après le 31 décembre 2020 et respecte la loi du pays d'origine. Chaque lot doit être rattaché à des parcelles géolocalisées, avec une traçabilité de bout en bout. Après plusieurs reports, la règle s'applique aux

¹⁶ Le cadmium est un métal lourd toxique, en particulier pour les reins, qui peut s'accumuler naturellement dans les fèves de cacao utilisées pour la fabrication du chocolat.

¹⁷ OBSERVATOIRE DE LA PRÉVENTION — INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL : Doit-on s'inquiéter de la présence de cadmium dans le chocolat noir ? — <https://observatoireprevention.org/2025/11/10/>

¹⁸ Fairtrade Max Havelaar est un label international qui regroupe des ONG et des représentants de producteurs. Son but : utiliser le commerce pour donner à des paysans et employés de l'hémisphère sud les moyens de lutter eux-mêmes contre la pauvreté.

¹⁹ Le programme de certification de Rainforest Alliance est un système d'assurance en matière de durabilité qui œuvre en faveur d'un changement positif dans le domaine de l'agriculture et des chaînes d'approvisionnement. Il vise à améliorer les moyens de subsistance des exploitants agricoles, à promouvoir les droits humains et à protéger la biodiversité.

grandes et moyennes entreprises à partir du 30 décembre 2026, et aux PME à partir du 30 juin 2027²⁰. L'UE met en place ce dispositif car, selon le Fonds Mondial pour la Nature ou World Wide Fund for Nature (WWF), l'UE était le deuxième plus grand importateur mondial de déforestation tropicale, derrière la Chine et devant l'Inde. Toujours selon ce rapport du WWF, elle était responsable de 16 % de la déforestation liée au commerce international. Six matières premières concentraient à elles seules 80 % de cette déforestation entre 2005 et 2017 : café, cacao, bois, bovins, huile de palme et soja. Au su de ce constat, l'UE a construit une stratégie de lutte contre la déforestation dans le cadre du Green Deal²¹, donnant naissance au règlement EUDR officiellement adopté en juin 2023.

Au vu de toutes ces réglementations, que fait la Côte d'Ivoire pour suivre et se conformer à celles-ci ?

Focus sur le Système National de Traçabilité : Le dispositif ivoirien pour la traçabilité et la conformité

Pour se conformer aux exigences internationales mais surtout européennes la Côte d'Ivoire a bâti un Système National de Traçabilité²² (SNT) : carte du producteur (avec code QR et puce), terminaux de paiement électroniques chez les acheteurs, scellés sur les sacs, géolocalisation des vergers. Cette dernière permet la traçabilité de la production, indispensable à la durabilité de la filière, la sécurisation des transactions commerciales sur le cacao et le café, en évitant le transport du cash d'un point à un autre point d'achat, le paiement effectif aux producteurs du prix bord champ garanti fixé par l'Etat. Car les producteurs faisaient l'objet d'agressions et se faisaient dérober l'argent de la vente de leur production.

Depuis le 1^{er} septembre 2026, la carte est obligatoire pour toute vente. Sans elle, le planteur ne peut pas vendre. Le Ghana affirme de son côté avoir déployé son système dans toutes les zones de culture. Cependant, un problème subsiste : les modalités de retrait du paiement fait sur la carte sur l'interopérabilité entre l'opérateur de gestion de cette carte et le mobile money qui est le système le plus utilisé en Côte d'Ivoire par les planteurs. Car la plupart n'ont pas accès aux banques et sont illettrés en plus d'être dans des campements très éloignés caractérisés par un désert bancaire²³.

L'intention est juste, mais la mise en œuvre est rude et témoigne d'un décalage entre vision stratégique et réalité opérationnelle sur le terrain lors du déploiement de cette nouvelle technologie. Car dès septembre, les achats ont ralenti dans plusieurs zones : acheteurs et coopératives disaient ne pas encore maîtriser les nouveaux outils, et la distribution des terminaux se poursuivait. Un diagnostic de l'Institut forestier européen relevait que seule une partie des exportations ivoiriennes était traçable, et que des millions de parcelles restent à cartographier et à relier entre bases de données publiques et privées. S'y ajoutent des problèmes plus de fond :

- **La contrebande échappe au système** : un cacao qui franchit la frontière sans carte ni scellé sort du circuit traçable.
- **Le risque d'un marché à deux vitesses** : cacao traçable pour l'Europe, cacao non traçable pour les autres, sans que l'on sache qui finance l'effort.
- **La question de qui paie** : le coût de la conformité pèse d'abord sur l'amont (collecte, matériel, formation), alors que l'aval en tire le bénéfice commercial. Aucun mécanisme public de partage ne ressort des informations disponibles.

6. QUID DU CACAOCULTEUR DANS LE DISPOSITIF ?

Sur le papier, il est au cœur du système : prix garanti, représentation dans les organes de la filière, carte de producteur qui ouvre des droits (paiement sécurisé, accès à des avantages du CCC), paiement par Mobile Money ou guichet. Cependant, en pratique, sa position demeure celle d'un preneur de prix. Il ne décide ni du moment des ventes, ni du prix, ni des prélèvements. Le prix lui est imposé lors de l'ouverture de la campagne. Ce dernier a été fixé en fonction de contrats conclus avant lui, sans lui. Trois éléments illustrent cette fragilité. D'abord la trésorerie : en 2026, une crise des invendus s'est installée. Selon sept organisations de producteurs,

²⁰ Qu'est-ce que le règlement EUDR et comment s'y conformer ? — <https://eco-act.com/fr/blog/reglement-eudr-entreprises/>

²¹ Le Pacte vert pour l'Europe (en anglais, *European Green Deal*) est un ensemble d'initiatives politiques et législatives proposées par la Commission européenne en décembre 2019. Il vise à transformer l'UE en une économie moderne, efficace dans l'utilisation des ressources et compétitive.

²² Le Système National de Traçabilité (SNT) est un dispositif mis en place par l'État de Côte d'Ivoire, via le Conseil Café-Cacao, pour suivre les fèves depuis la parcelle du producteur jusqu'au port d'exportation. Il est entré en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2026.

²³ Côte d'Ivoire : Les producteurs se préparent pour obtenir la carte obligatoire pour commercialiser le cacao et le café — <https://fr.mongabay.com/2026/06/>

23.000 tonnes de cacao de la campagne précédente étaient détenues par des planteurs, ce qui représente un manque à gagner de 64,4 milliards de FCFA au cours de 2.800 FCFA/kg. En plus, des impayés sont aussi évoqués. Ensuite le coût de production : engrais, produits phytosanitaires et main-d'œuvre pèsent sur le revenu net, et le syndicat SYNAP-CI demande que ces coûts soient mieux pris en compte dans le prix. Enfin la représentation : la grève de septembre et les prises de position contraires de planteurs du Haut-Sassandra montrent que le monde paysan est divisé et que les canaux de dialogue ne suffisent pas à traiter les désaccords avant qu'ils ne dégénèrent. Néanmoins, le différentiel de revenu décent (DRD), une prime de 400 dollars par tonne payée par les acheteurs depuis 2020 devait corriger le déséquilibre²⁴. Mais quid de son effectivité et de sa distribution aux producteurs ?

7. LES PISTES DE SOLUTIONS POUR S'ALIGNER DURABLEMENT SUR LES MEILLEURS PRIX

La campagne principale 2025-2026 nous a montré qu'un prix garanti supérieur au prix du marché conduit à des stocks invendus et a obligé l'État à engager 280 milliards de FCFA²⁵ pour l'achat des stocks inventoriés au prix de 2.800 FCFA/kg. Il convient de mettre en exergue que l'alignement durable passe par l'augmentation du revenu réellement obtenu sur le marché, de la part qui revient au planteur et par la baisse de ses coûts. Pour ce faire, huit (8) pistes, présentées comme des propositions d'analyse, découlent de ce diagnostic :

1. **Une formule de prix publique et lisible** : Inscrire dans un texte la part du prix de vente reversée au planteur (par exemple 65 à 70 %, comme le Ghana), publier les contrats vendus et les prélèvements, et permettre une révision encadrée en cours de campagne quand le marché évolue fortement.
2. **Vendre par tranches, pas d'un bloc** : Échelonner les ventes anticipées si ce n'est pas le cas, les déclencher selon des seuils de prix et utiliser des outils de couverture comme des options de vente, qui garantissent un plancher tout en laissant profiter d'une hausse. Éviter de vendre massivement quand le marché est au plus bas. Le CCC a d'ailleurs suspendu les ventes anticipées pour 2026-2027 car selon ses prévisions, la production va chuter compte tenu de la sécheresse observée. Il a par ailleurs ajouté une prime sur les ventes, signe qu'il va dans cette direction²⁶.

Tableau 2 : Comparatif des mécanismes de couverture sur ICE LCCc2

Mécanisme de couverture	Fonctionnement	Profil cible	Avantage	Inconvénients
Vente de Futures (Short Hedge)	Vendre des contrats LCCc2 pour fixer un prix de vente futur du cacao	Producteurs, Coopératives, Exportateurs	Élimine complètement le risque de baisse des prix	Bloque les gains potentiels si les cours s'envolent. Exige des appels de marge
Achat de Futures (Long Hedge)	Acheter des contrats pour fixer un prix d'achat maximal pour le cacao physique	Transformateurs, Industriels du chocolat	Sécurise les coûts d'approvisionnement contre les hausses	Pas de profit si les prix du marché physique baissent. Exige des appels de marge
Achat d'Options Put (Options de vente)	Donne le droit (sans l'obligation) de vendre à un prix d'exercice (<i>strike</i>) fixé	Exportateurs, Producteurs	Fixe un prix plancher tout en profitant des hausses de cours. Pas d'appels de marge	Coût initial de la prime de l'option, qui peut être élevée en période de forte volatilité

²⁴Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde : Côte d'Ivoire-Ghana : une filière cacao plus juste et durable avec le DRD ? — <https://fondation-farm.org/cacao-cote-ivoire-ghana-filiere-evolution/>

²⁵ÉCONOMIE CACAOYÈRE : 280 milliards FCFA pour garantir la commercialisation — <https://tresor.gouv.ci/tres/economie-cacaoyere-280-milliards-fcfa-pour-garantir-la-commercialisation/>

²⁶SIKAFINANCE : Côte d'Ivoire : Le CCC suspend ses ventes anticipées de cacao pour la prochaine campagne — https://www.sikafinance.com/marches/cote-divoire-le-ccc-suspend-ses-ventes-anticipees-de-cacao-pour-la-prochaine-campagne_17692

Mécanisme de couverture	Fonctionnement	Profil cible	Avantage	Inconvénients
Achat d'Options Call (Options d'achat)	Donne le droit d'acheter à un prix d'exercice fixé	Fabricants de chocolat, Négociants	Fixe un prix plafond tout en profitant des baisses du marché. Pas d'appels de marge	Paiement d'une prime initiale non remboursable
Calendar Spread Options (CSO)	Options sur l'écart de prix entre deux mois de livraison (ex. écart entre LCCc1 et LCCc2)	Négociants avancés, Arbitragistes	Permet de couvrir le risque de structure du marché (déport/report ou <i>backwardation/contango</i>)	Mécanisme complexe réservé aux professionnels

Source : auteur du document

- 3. Un fonds de stabilisation sanctuarisé :** Alimenter dans les années de prix élevés, auditer, avec des règles claires de décaissement. Le rachat de 100 000 tonnes à 280 milliards de FCFA montre ce que coûte l'absence de coussin contra-cyclique qui vise à lisser les cycles économiques en obligeant à faire davantage de réserves en période faste.
- 4. Appliquer l'alignement de l'« Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana » du 16 juin 2026²⁷ :** Les deux présidents, Alassane Ouattara et John Dramani Mahama, se sont engagés à harmoniser les prix aux producteurs, à aligner les primes et à unifier le calendrier de campagne (du 1er septembre au 31 août). Afin de traduire cela par des annonces coordonnées, un prix exprimé en dollars et un calendrier commun, puis élargir l'Initiative Côte d'Ivoire-Ghana au Cameroun et au Nigeria, ce qui représenterait avec ces deux acteurs 75 % de la production mondiale, pour peser ensemble dans les négociations avec les acheteurs comme les industriels du chocolat et aux places boursières de Londres et New York pour défendre un différentiel d'origine positif. En plus de cette alliance, la Côte d'Ivoire vient de rejoindre la « Cocoa Value Addition Alliance » via la montée en gamme de sa filière aux côtés du Ghana, du Nigeria et du Cameroun. *Officialisée par la Déclaration d'Abuja, cette coalition vise à coordonner les politiques des principaux producteurs africains, attirer davantage d'investissements dans la transformation et renforcer leur capacité à peser collectivement sur les règles du marché mondial²⁸.* Cette initiative est presque un doublon de la première et ne permet pas d'être dans l'efficacité opérationnelle.
- 5. Augmenter le rendement et baisser les coûts :** Replanter avec des variétés résistantes, lutter contre le swollen shoot, agroforesterie, engrais et phytosanitaires accessibles. Le Ghana vient de donner un exemple concret en annonçant via son président John Dramani Mahama le 21 mars 2026 le remplacement du programme de subvention des engrais par une politique de distribution gratuite au profit des agriculteurs pour la saison agricole de 2026. Un planteur qui produit plus par hectare gagne mieux sa vie sans que le prix monte²⁹.
- 6. Une traçabilité qui rapporte :** Partager le coût avec les acheteurs européens via l'instauration d'une prime de conformité EUDR, accélérer la distribution des terminaux, former les coopératives, garantir un paiement rapide et sans frais pour que la carte du producteur soit perçue comme un avantage, non comme une contrainte.
- 7. Capter plus de valeur sur place :** La capacité de broyage ivoirienne est de 1,16 million de tonnes et doit atteindre 1,34 million. Cette stratégie permettra d'améliorer la balance commerciale et les emplois, à condition que le broyage local se fasse à des prix qui rémunèrent le planteur et qu'il s'accompagne d'un développement de la consommation régionale de produits cacaotés.
- 8. Un dialogue institutionnalisé avec les planteurs :** Représentation élue et reconnue, publication de données de récolte et de stocks fiables. Car les estimations officielles et celles des analystes divergent fortement. Il convient d'avoir un calendrier de paiement qui soit respecté et une médiation avant que les tensions ne se transforment en grève.

²⁷ AfricaNews : Cacao : un front commun renforcé entre la Côte d'Ivoire et le Ghana — <https://fr.africanews.com/2026/06/18/filiere-cacao-un-front-commun-renforce-entre-la-cote-divoire-et-le-ghana/>

²⁸ Financial Afrik : Four African countries launch an alliance to capture more value from cocoa — <https://www.financialafrik.com/en/2026/07/16/four-african-countries-launch-an-alliance-to-capture-more-value-from-cocoa/>

²⁹ Agence Ecofin : Le Ghana opte pour la distribution gratuite d'engrais aux agriculteurs en 2026 — <https://www.agenceecofin.com/actualites-agro/2403-136896-le-ghana-opte-pour-la-distribution-gratuite-d-engrais-aux-agriculteurs-en-2026>

CONCLUSION

En somme, le cacao ivoirien n'est pas condamné à être moins bien payé que celui de ses voisins. L'écart actuel tient surtout à un calendrier de ventes malheureux et à une règle de partage moins protectrice, deux paramètres sur lesquels on peut agir. Les cours ont remonté, la récolte 2026-2027 s'annonce plus faible, c'est-à-dire entre 1,7 et 1,8 million de tonnes soit autour de 1,75 million de tonnes.

Quand la coordination entre les deux producteurs que sont la Côte d'Ivoire et le Ghana via l'« Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana » deviendra une réalité, ils tireront le maximum en termes de prix car leur pouvoir de négociation sera fort pour faire fléchir les acheteurs et donc les bourses de matières premières sur le cacao. À cela, ajouter la « Cocoa Value Addition Alliance » avec d'autres producteurs qui seront imbattables et fixeront les prix du marché. Mais comme le plus souvent dans les alliances ou autres initiatives, à un moment donné tous les acteurs ne suivent pas forcément. Car les alliances se font et se défont au gré des intérêts et des pressions internes et externes

Des réformes sont impératives maintenant pour mieux préparer des ventes de 2027-2028 de manière plus avantageuse afin de garantir un revenu stable mais également digne aux planteurs ou producteurs. Car attendre risquerait de laisser l'écart se creuser et le cacao s'évader par les frontières. Le planteur, lui, n'a pas besoin de promesses ou de long discours. Il a besoin d'un prix qui suive le marché, d'une règle claire et d'un paiement sûr. Il a juste besoin de savoir qu'il ne travaille pas inutilement pour des prix dérisoires, faute de quoi il risque d'aller vers d'autres cultures telles que l'hévéa, comme cela se fait déjà. Il est temps d'arrêter de tirer le diable par la queue.

ANNEXES

Annexe A : Repères chronologiques

Date	Événement
28 déc. 2011	Ordonnance créant le Conseil du Café-Cacao et rétablissant la stabilisation des prix
2019-2020	Initiative Côte d'Ivoire-Ghana ; différentiel de revenu décent de 400 \$/tonne
1er oct. 2025	Prix record : 2 800 FCFA/kg (campagne principale 2025/26)
12-18 janv. 2026	Lancement du programme de rachat de 100 000 t (280 Md FCFA), clos le 5 août
12 fév. 2026	Le Ghana ramène son prix à 41 392 GH¢/t (2 587 GH¢ le sac de 64 kg)
4 mars 2026	Côte d'Ivoire : 1 200 FCFA/kg pour la campagne intermédiaire
16 juin 2026	Sommet Abidjan : déclaration commune Côte d'Ivoire-Ghana sur l'harmonisation des prix et des calendriers
1er sept. 2026	Ouverture de la campagne principale ivoirienne à 1.200 FCFA/kg ; carte du producteur obligatoire
16 sept. 2026	Début de la grève lancée par le SYNAP-CI
25 sept. 2026	Le Ghana ouvre sa campagne à 42.400 GH¢/t
1er oct. 2026	Ouverture de la campagne togolaise à 2.240 FCFA/kg
30 déc. 2026	Entrée en application de l'EUDR (grandes et moyennes entreprises)

Annexe B : Calculs, hypothèses et réserves

- **Taux utilisés** : environ 11,58 cedis pour 1 dollar (Banque du Ghana, fin septembre 2026) et environ 566 FCFA pour 1 dollar (1.200 FCFA $\approx$ 2,12 \$ selon la presse). Le prix ghanéen de 42 400 GH¢/t correspond à environ 3 660 \$/t, soit environ 2.070 FCFA/kg, arrondi à « environ 2 100 » comme dans la presse économique (écart d'environ 70 à 75 % avec la Côte d'Ivoire selon le taux retenu).

- **Estimation de la décomposition de l'écart** : le prix FOB réalisé par le Ghana est reconstitué à partir de $42.400 \text{ GH¢} \div 71,18 \% \approx 59.570 \text{ GH¢/t} \approx 5.140 \text{ \$/t}$. Pour la Côte d'Ivoire, le prix moyen des contrats (1 940 FCFA/kg $\approx 3\,430 \text{ \$/t}$) est comparé au prix garanti de 1 200 FCFA/kg ($\approx 62 \%$). À part égale (62 %), le prix ghanéen serait d'environ $3.180 \text{ \$/t}$: l'effet « prix de vente » vaut $\approx 1.060 \text{ \$/t}$ ($\approx 69 \%$), l'effet « part reversée » $\approx 480 \text{ \$/t}$ ($\approx 31 \%$), pour un écart total d'environ $1.540 \text{ \$/t}$. Réserve : les prix CAF (Côte d'Ivoire) et FOB (Ghana) ne sont pas strictement comparables, et la moyenne des contrats ivoiriens provient de sources non officielles citées par la presse.
- **Chiffre écarté** : un média ghanéen rapporte un « prix FOB réalisé de 2.650 dollars la tonne ». Ce chiffre semble confondre le prix du sac (2.650 GH¢ pour 64 kg) et un montant en dollars : il serait incompatible avec un prix producteur de 42.400 GH¢/t représentant 71,18 % du FOB. Il n'a pas été utilisé.
- **Données fluctuantes** : prix, taux de change et cours mondiaux évoluent rapidement ; les chiffres datent de fin septembre et début octobre 2026. Le Cameroun et le Nigeria étant des marchés libres, leurs prix sont des relevés ponctuels, non des prix officiels. Les volumes de récolte et de stocks ivoiriens font l'objet d'estimations divergentes.
- **Propositions** : la section 7 est une analyse de l'auteur de cette tribune, non une position officielle.

Annexe C : Glossaire

Terme	Signification
Prix bord champ	Prix payé au planteur à la sortie de son exploitation, avant transport
CAF	Prix du cacao rendu au port de destination (coût, assurance, fret)
FOB	Prix du cacao chargé sur le navire au départ
Vente anticipée	Vente de cacao plusieurs mois avant la récolte à un prix fixé à l'avance
Campagne principale / intermédiaire	Les deux saisons de commercialisation (grande récolte / petite récolte)
CCC	Conseil Café Cacao qui est le régulateur de la filière en Côte d'Ivoire
DRD	Différentiel de revenu décent : prime de 400 \\$/tonne destinée à améliorer le revenu des planteurs
EUDR	Règlement européen sur les produits sans déforestation
SNT	Système national de traçabilité ivoirien (carte du producteur, terminaux, scellés)
ARS 1000	Norme africaine du cacao durable (producteurs, qualité et traçabilité, certification), adoptée en juin 2021
ICE	La bourse de l'Intercontinental Exchange
LCCc2	Les prix du cacao à la bourse de Londres
COCOBOD	Ghana Cocoa Board qui est le régulateur de la filière cacao